

GUIDE POUR SOUTENIR UNE PREMIÈRE TRANSITION SCOLAIRE DE QUALITÉ

SERVICES DE GARDE

ÉCOLE





Le contenu de la présente publication a été établi conjointement par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le Ministère de la Famille et des Aînés, le Ministère de la Santé et des Services Sociaux du Québec.

Direction: Anne Robitaille (MELS)
Andrée Dionne (MFA)
Chantal Maltais (MSSS)

Coordination: Jean-François Lebeau

Rédaction: Louise April
Geneviève Bélisle
Christiane Bourdages Simpson
Andrée Duval
Jean-François Lebeau
Karina Marcille
Ginette Plamondon

Production: Direction des communications

Collaboration: Roch Chouinard
Julie Ruel

Nous tenons à remercier:

Association Québécoise des Centres de la Petite-Enfance (AQCPE)
Commission scolaire de la Seigneurie des Mille-Îles (CSSMI)
Direction des services éducatifs complémentaires et de l'intervention en milieu défavorisé (DSECIMD)
Direction générale des opérations régionales (DGOR)
Direction générale des régions (DGR)
Direction générale de santé publique (DGSP)
Direction générale des services sociaux (DGSS)

© Gouvernement du Québec

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

ISBN : 978-2-550-60543-0

ISBN : 978-2-550-60544-7 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2010

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2010

QUEL EST L'OBJECTIF DE CE GUIDE?

Comment les services de garde éducatifs à l'enfance et le milieu scolaire s'assurent-ils de mettre en œuvre tous les moyens possibles pour soutenir une transition de qualité vers l'école, et ce, de manière concertée? Que nous apprend la recherche sur les activités de transition de qualité? Ce guide a pour but de fournir aux services de garde et au monde scolaire des informations sur ce qu'est une transition de qualité leur permettant d'analyser, de bonifier et de mettre en place des pratiques de transition entre les différents milieux dans lesquels les enfants vivent et reçoivent des services.

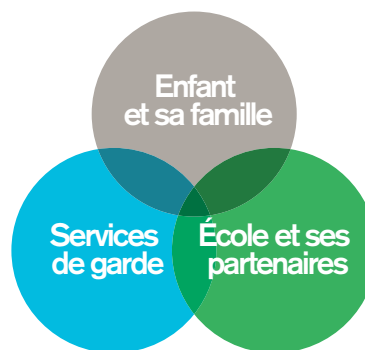
À QUI S'ADRESSE CE GUIDE?

Ce guide s'adresse aux intervenants et aux gestionnaires des services de garde, des commissions scolaires, des écoles, du réseau des CSSS et des centres jeunesse, les centres de réadaptation en déficience physique, les établissements de réadaptation en déficience intellectuelle et troubles envahissants du développement ainsi qu'aux divers partenaires communautaires.

QU'EST-CE QU'UNE TRANSITION DE QUALITÉ?

La transition se définit comme une « période de temps pendant laquelle l'enfant s'ajuste graduellement à son nouvel environnement physique, social et humain. » Legendre, 2005, p. 1404

Une transition de qualité désigne une transition harmonieuse pour l'enfant, sa famille et les adultes qui l'entourent. Elle signifie un ajustement mutuel des différents milieux durant cette période pour favoriser la réussite de l'enfant au tout début de sa scolarisation.



QUE PERMET LA TRANSITION DE QUALITÉ?

La transition de qualité permet à l'enfant de :

- › ressentir un sentiment de bien-être et de sécurité face à son nouveau milieu de vie qu'est l'école;
- › développer des attitudes et des émotions positives envers l'école et les apprentissages;
- › développer un sentiment de confiance face à sa réussite scolaire.

La transition de qualité assure aussi à l'enfant :

- › la continuité de l'expérience éducative permettant la poursuite de son développement optimal;
- › la reconnaissance de ses capacités;
- › le développement de liens sociaux positifs avec le personnel et les autres enfants.

Des résultats de recherches diverses (Rimm Kaufman et Pianta, 2000; Pianta et Kraft-Sayre, 2003) démontrent que les expériences positives vécues par l'enfant et sa famille contribuent fortement à une entrée scolaire réussie. La façon dont les adultes soutiennent ou non les enfants lors de cette transition suscite des expériences heureuses ou des expériences difficiles voire même perturbatrices (Rosenkoetter, Hains et Fowler, 1994). Dans certains contextes, la transition peut être une période à risque pour le développement et les apprentissages des élèves, d'où l'importance d'y porter une attention accrue (Côté, Goupil, Doré et Poulin, 2008). Enfin, on constate qu'une transition réussie contribue à rassurer les parents sur cette étape importante pour leur enfant.

QU'EST-CE QUI REND SI UNIQUE ET SI IMPORTANTE LA PREMIÈRE TRANSITION SCOLAIRE?

La transition du service de garde vers le préscolaire constitue la première transition d'une longue série pour l'enfant et sa famille. La recherche démontre que si cette première transition est vécue de façon harmonieuse, elle servira d'assise pour les transitions futures. Elle aura un impact réel sur la motivation et l'engagement de l'enfant à l'école. Par extension, elle aura aussi une répercussion sur sa persévérance et sa réussite scolaires. L'enfant et sa famille se sentiront davantage capables de réussir les autres transitions puisqu'ils auront déjà réussi celle-ci. C'est aussi une excellente occasion pour développer, en tout début de parcours, des relations école-famille-communauté harmonieuses.

POUR QUI METTRE EN PLACE DES TRANSITIONS DE QUALITÉ?

Tous les enfants bénéficient des effets positifs d'une transition de qualité lors de leur arrivée à l'école. La majorité d'entre eux manifestent une capacité d'adaptation qui leur permet de vivre harmonieusement ces transitions. On dira alors de ces derniers qu'ils possèdent des **facteurs de protection** personnels (ex. : relations positives avec leurs pairs) qui, de concert avec des facteurs de protection présents dans leur environnement familial (ex. : soutien et encouragement de leurs parents) et social (ex. : participation à des activités supervisées dans le quartier) favorisent grandement cette adaptation.

Toutefois, pour un certain nombre d'enfants, les transitions sont plus difficiles à traverser compte tenu d'un cumul de **facteurs de risque** nécessitant la mise en place de pratiques accrues et adaptées à leurs caractéristiques et à leurs besoins (ex. : difficulté à établir des relations chaleureuses; certaines incapacités motrices ou autres; peu de services de loisirs supervisés facilement accessibles dans la communauté; conditions sociales et économiques difficiles). Il est important de retenir que l'ensemble des facteurs liés à la réussite et à la persévérance scolaires interagissent les uns avec les autres et que leurs effets se conjuguent. Ainsi, la recherche a permis de constater que les facteurs de risque ont un effet multiplicateur :

Nombre de facteurs de risque combinés	Effets défavorables
Un facteur de risque	La possibilité de subir des conséquences négatives est la même que pour ceux qui ne sont exposés à aucun facteur de risque.
Deux ou trois facteurs de risque	La possibilité d'effets défavorables est quatre fois plus forte.
Quatre facteurs de risque	La possibilité d'effets défavorables est multipliée par dix.

Source : Rutter, Gillet et Hagell, 1998

Les services de garde et les écoles ont certes moins d'emprise sur certains de ces facteurs de risque. La connaissance de l'enfant et l'analyse de ses besoins et de sa situation permettent d'adapter les actions selon l'intensité requise. Les services de garde et les écoles ont des leviers pour soutenir conjointement l'enfant en mettant en place des facteurs de protection équivalents ou supérieurs aux risques encourus, notamment en agissant sur :

- › la qualité de la relation adulte-enfant;
- › le soutien offert tout au long du développement de l'enfant;
- › la collaboration avec la famille;
- › la mise en place d'interactions entre les services de garde et l'école;
- › le développement d'une approche cohérente de la transition vers l'école;
- › l'abolition d'entraves administratives;
- › etc.

QUAND FAUT-IL METTRE EN PLACE DES ACTIVITÉS DE TRANSITION DE QUALITÉ?

Une transition efficace se planifie et se déroule sur une période d'au moins douze mois, aux cinq moments-clé suivants :

- › avant l'admission à l'école (août à décembre);
- › lors de l'admission à l'école (janvier-février);
- › après l'admission, mais avant la rentrée scolaire (mars à juin);
- › autour de la rentrée scolaire (juin-juillet-août-septembre);
- › après la rentrée scolaire (octobre-novembre).

« Des activités transitionnelles nombreuses et fréquentes sont un gage de qualité de la transition pour chaque enfant. »
(Ruel, Moreau, Bourdeau et Lehoux, 2008)

SUR QUELS PRINCIPES PEUT-ON S'APPUYER POUR FAVORISER DES PRATIQUES DE TRANSITION DE QUALITÉ?

Les connaissances actuelles identifient certains principes qui favorisent des transitions de qualité vers l'école. Six principes ont été retenus à partir desquels six grilles d'analyse des pratiques en place dans votre milieu vous sont proposées. À titre indicatif, diverses activités sont aussi suggérées. Le but de ces suggestions n'est pas de faire en sorte de réaliser toutes les activités proposées mais de donner des exemples aux services de garde et aux écoles afin d'alimenter leur réflexion. Ces activités peuvent se vivre de manière continue dans le temps ou à répétition. Les milieux sont appelés à développer leurs propres pratiques innovatrices afin de répondre aux besoins spécifiques des enfants.



PREMIER PRINCIPE

La reconnaissance de la place prépondérante du parent comme premier responsable de l'éducation de son enfant

Principaux facteurs de protection à mettre en place

Adopter en tout temps des attitudes positives envers les parents.

Facteur en place	Facteur à développer
<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>

Développer et entretenir des relations de collaboration avec les parents.

Associer les parents lors de l'organisation de certaines activités de transition.

Informers les parents des services disponibles à l'école.

Qu'est-ce qu'il nous faut développer?

Des exemples de pratiques efficaces

Inviter fréquemment les parents à venir participer à diverses activités de transition.

Épauler les parents et leurs enfants pour la rédaction d'un portfolio de transition de l'enfant du service de garde vers l'école (forces – acquis – préférences – mode de fonctionnement) et fournir un modèle de portfolio afin de les soutenir.

Inviter les parents à venir jouer avec leur enfant dans la cour d'école pendant l'été.

Envoyer une lettre de bienvenue et d'information aux parents et traduire le mot « bienvenue » et un résumé du contenu dans la langue maternelle des parents.

Fournir aux parents, lors de l'admission, de la documentation pour les aider à préparer leur enfant à vivre cette transition.

Prévoir des heures d'admission qui tiennent compte de la disponibilité des parents.

Offrir du soutien aux parents lors des démarches liées à l'admission à l'éducation au préscolaire.

Effectuer la première rencontre de parents des élèves du préscolaire lors des journées pédagogiques précédant la rentrée (permet de sécuriser les parents).

Organiser une journée portes ouvertes pendant laquelle les élèves de l'école font faire le tour du proprio aux parents et aux enfants.

Établir des modalités de communication claires avec les parents (utilisation de l'agenda, retour des appels, etc.).

DEUXIÈME PRINCIPE

Le partage de la responsabilité de la qualité de la transition entre les acteurs concernés par des pratiques collaboratives

Principaux facteurs de protection à mettre en place

Développer une collaboration entre l'ensemble des acteurs concernés par la vie de l'enfant (la famille, le service de garde, l'école, les partenaires de la communauté, des CSSS, des centres de réadaptation, etc.).

Partager les responsabilités entre les divers acteurs.

Reconnaître l'apport et l'expertise de chacun dans une vision de complémentarité et non de compétition.

Diversifier et faciliter les communications entre les divers acteurs, autant à l'interne qu'à l'externe.

Facteur en place	Facteur à développer
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Qu'est-ce qu'il nous faut développer?

Des exemples de pratiques efficaces

Tenir diverses activités conjointement avec les services de garde, les CSSS et les centres de réadaptation dans l'école de quartier.

Organiser et planifier conjointement des activités de transition dans les locaux du service de garde scolaire pour les futurs élèves.

Inviter les enseignantes du préscolaire à venir visiter les milieux de garde et vice versa.

Inviter les futurs élèves fréquentant les milieux de garde à venir voir le spectacle de fin d'année des élèves de l'école ou celui des élèves du service de garde.

Utiliser des stratégies nombreuses et diverses pour garder le lien entre le service de garde, l'école, les services de la communauté et la famille (ex. : journées portes ouvertes, visites à domicile, lettres aux enfants et aux parents).

Diffuser, dans les services de garde, les dates et horaires des admissions des écoles de quartier.

Établir et respecter les modalités de présentation des portfolios réalisés par les enfants et leurs parents, en collaboration avec les milieux de garde.

Prévoir des moyens pour rejoindre les parents faibles lecteurs ou peu scolarisés (ex. : feuilles de couleurs différentes en fonction du type d'information; grossir les caractères; simplifier le vocabulaire; réduire la longueur des phrases).

TROISIÈME PRINCIPE

La planification, l'organisation et l'évaluation continue des activités transitionnelles

Principaux facteurs de protection à mettre en place

Établir une démarche de transition planifiée entre la commission scolaire et les différents services de garde de son territoire.

Facteur en place	Facteur à développer
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

S'assurer que les pratiques de transition s'inscrivent dans une démarche planifiée, vivante et structurée associant tous les partenaires concernés.

S'assurer qu'une personne soit clairement dédiée à la promotion et au suivi des transitions dans chaque milieu concerné.

Favoriser l'engagement et le partage des responsabilités dans le respect des rôles de chacun.

Élaborer rapidement, s'il y a lieu, un plan de service individualisé intersectoriel (PSII).

Évaluer, conjointement et sur une base régulière, les pratiques de transition déployées dans les milieux.

Qu'est-ce qu'il nous faut développer?

Des exemples de pratiques efficaces

Assurer la mise en place d'un lieu de concertation reconnu et efficient entre les réseaux et les partenaires afin de dresser les lignes directrices de la planification.

Sensibiliser et mobiliser les directions des services de garde et des écoles à l'importance des transitions de qualité et à l'analyse des pratiques déjà en place dans leur milieu.

Organiser des rencontres annuelles permettant à la direction et au personnel concerné de l'école de rencontrer les intervenants des services de garde pour planifier les modalités de transition des enfants de son territoire, incluant les services Passe-Partout.

Échanger de façon régulière sur les pratiques éducatives et identifier les stratégies qui vont soutenir des transitions de qualité entre les services de garde et l'école.

Planifier et réaliser des activités de sensibilisation auprès de groupes ciblés en s'assurant de l'appui des organismes communautaires et des services des CSSS.

Informier ponctuellement les parents des activités de transition que les enfants vivront pendant l'année.

Inviter les enfants à participer à des activités organisées en classe. La direction rencontre les parents pour leur parler des attentes de l'école, des services éducatifs complémentaires offerts et pour répondre aux questions diverses.

S'assurer de mobiliser rapidement, s'il y a lieu, tous les intervenants concernés par l'élaboration d'un plan de service individualisé intersectoriel (PSII) pour les enfants.

Évaluer conjointement les activités de transition vécues et, au besoin, y apporter les ajustements requis.

QUATRIÈME PRINCIPE

La reconnaissance du temps et la mise en place des ressources requises

Principaux facteurs de protection à mettre en place

Reconnaître le temps requis pour la planification, l'organisation, la mise en place et l'évaluation des activités de transition par les divers personnels.

Facteur en place	Facteur à développer
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Personnaliser la durée et l'intensité des activités de transition afin de répondre aux besoins et particularités de l'enfant, de sa famille et des milieux.

Mettre en place un plan de formation continue pour chaque catégorie de personnel.

S'assurer de prévoir les budgets nécessaires.

Qu'est-ce qu'il nous faut développer?

Des exemples de pratiques efficaces

Planifier des échanges entre le personnel des services de garde, du programme Passe Partout et de l'éducation préscolaire sur leur programme respectif et en coordonner la continuité.

Mettre en place une organisation souple du travail et des conditions facilitantes en rapport avec la mise en œuvre d'activités de transition (ex. : permettre du dégagement, utiliser les journées pédagogiques, reconnaître du temps, assigner du personnel supplémentaire).

Intégrer à la planification des activités du service de garde des occasions pour parler de l'école (ex. : constituer un album de photos de l'école et l'explorer avec les enfants, raconter des histoires mettant en scène l'école).

Offrir au personnel des formations adaptées aux caractéristiques des enfants accueillis.

Offrir des ateliers d'information pour les parents (ex. : mini-conférence).

CINQUIÈME PRINCIPE

La mise à contribution de toutes les personnes qui connaissent l'enfant et la personnalisation des pratiques transitionnelles

Principaux facteurs de protection à mettre en place

Assurer le partage des informations pertinentes (ex. : portrait global, rapports) dans le respect des règles régissant la confidentialité.

Demeurer centré sur les besoins de l'enfant et de sa famille tout au long de la transition.

Miser sur la qualité de la relation avec l'enfant et sa famille.

Assurer la prise en compte de la situation personnelle de chaque enfant.

Mettre en évidence les forces de l'enfant.

Facteur en place	Facteur à développer
------------------	----------------------

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
--------------------------	--------------------------

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
--------------------------	--------------------------

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
--------------------------	--------------------------

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
--------------------------	--------------------------

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
--------------------------	--------------------------

Qu'est-ce qu'il nous faut développer?

Des exemples de pratiques efficaces

Solliciter les intervenants des milieux, des CSSS et des centres de réadaptation pour soutenir les familles dans la préparation de l'admission de leur enfant à l'école.

Convenir des modalités (formulaires, portfolios ou autre) pour fournir les informations pertinentes visant à souligner les besoins particuliers des enfants lors de l'admission.

Inviter les différents intervenants œuvrant auprès de l'enfant et ses parents à présenter l'enfant pour établir ses besoins (rencontre intersectorielle).

Inviter, au besoin, des personnes provenant des associations et des regroupements des communautés culturelles lors des rencontres.

S'assurer que les portfolios des enfants et les rapports des services de garde, des CSSS et des centres de réadaptation sont disponibles à l'école de l'enfant et sont présentés avant la rentrée.

Impliquer le personnel des CSSS et des centres de réadaptation dans le soutien aux élèves qu'ils connaissent lors de la rentrée scolaire (ex. : visite de l'école; partage des stratégies).

SIXIÈME PRINCIPE

La reconnaissance que l'entrée à l'école est déterminante dans le développement de l'enfant

Principaux facteurs de protection à mettre en place

Parler positivement de l'enfant et de sa famille.

Facteur en place	Facteur à développer
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Multiplier les occasions de parler positivement de l'école.

Sensibiliser le personnel à l'importance des transitions de qualité.

Qu'est-ce qu'il nous faut développer?

Des exemples de pratiques efficaces

Susciter la participation active des enfants aux activités de transition proposées.

Mettre en place des activités spéciales, des ateliers, des causeries formelles et informelles en rapport avec la rentrée scolaire.

Organiser des activités permettant aux enfants et aux parents d'appivoiser l'école.

Mettre en place, dans nos milieux respectifs, des activités de transition s'échelonnant dans le temps, en rapport avec les cinq autres principes.

QUI FAIT QUOI, QUAND ET COMMENT?

Avant l'admission à l'école



Lors de l'admission à l'école



Après l'admission, mais avant la rentrée scolaire

Après la rentrée scolaire

AVRIL

MAI

JUIN

JUILLET

AOÛT

SEPTEMBRE

OCTOBRE

NOVEMBRE

Autour de la rentrée scolaire

LIENS UTILES QUI REGORGENT D'OUTILS PRATIQUES ET CONCRETS

CENTRE D'AIDE ET DE SOUTIEN AUX INTERVENANTS ET ORGANISMES EN PETITE ENFANCE. *Passage à l'école* (<http://www.casiope.org>).

CENTRE D'EXCELLENCE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES JEUNES ENFANTS. *Transition vers l'école* (<http://www.enfant-encyclopedie.com/fr-ca/transition-ecole/est-ce-important.html>).

MINISTÈRE DE LA FAMILLE ET DES AINÉS. *La passerelle* (http://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/SG_frequentation_scolaire_passerelle.pdf).

RUEL, Julie, André C. MOREAU, Lise BOURBEAU et Nathalie LEHOUX.
Carte routière vers le préscolaire, Université du Québec en Outaouais (<http://w3.uqo.ca/transition>).

TABLE DE CONCERTATION POUR LES ENFANTS AYANT DES BESOINS PARTICULIERS EN MAURICIE-CENTRE-DU-QUÉBEC.
De la petite enfance vers le préscolaire – Une transition (<http://www.rcpe04-17.com>).



POUR ALLER PLUS LOIN...

MINISTÈRE DE LA FAMILLE ET DES AINÉS.
Accueillir la petite enfance. Le programme éducatif des services de garde du Québec (http://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/programme_educatif.pdf).

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT.
Programme de formation de l'école québécoise, éducation préscolaire (http://www.mels.gouv.qc.ca/dgfj/dp/programme_de_formation/primaire/pdf/prform2001/prform2001.pdf).

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT. *Passe-partout. Un soutien à la compétence parentale (4 ans)* (http://www.mels.gouv.qc.ca/DGFJ/dp/programme_de_formation/primaire/pdf/docsupport/prescolaire/13-1005.pdf).

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT. *Les services éducatifs complémentaires : essentiels à la réussite* (<http://www.mels.gouv.qc.ca/dgfj/csc/pdf/19-7029.pdf>).

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT. *Rapprocher les familles et l'école primaire* (http://www.mels.gouv.qc.ca/ecolementrealise/Rapprocher_fam_prim.htm).

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT ET MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX.
Entente de complémentarité des services entre le réseau de la santé et des services sociaux et le réseau de l'éducation (http://www.mels.gouv.qc.ca/lancement/ententeMEQ-MSSS/entente_f.pdf).

Les références utilisées :

CÔTÉ, A., G. GOUPIL, C. DORÉ, et J. R. POULIN. *Étude des pratiques de la transition planifiée au préscolaire chez des enfants présentant un retard global de développement ou un trouble envahissant du développement*, Saguenay, CRDI Saguenay-Lac-St-Jean; Office des personnes handicapées du Québec, 2008.

DESLANDES, R., et M. JACQUES. « Relations famille-école et l'ajustement du comportement socioscolaire de l'enfant à l'éducation préscolaire », *Éducation et francophonie*, XXXII (1), 2004, 172-200.

EARLY, D. « Services et programmes qui influencent les transitions des jeunes enfants vers l'école », dans *Encyclopédie sur le développement des jeunes enfants*, 1-5, 2004.

GOUPIL, G. *Plans d'intervention, de services et de transition*, Montréal, Gaëtan Morin, 2004.

LEGENDRE, R. *Dictionnaire actuel de l'éducation*, 3^e édition, Guérin éditeur, 2005

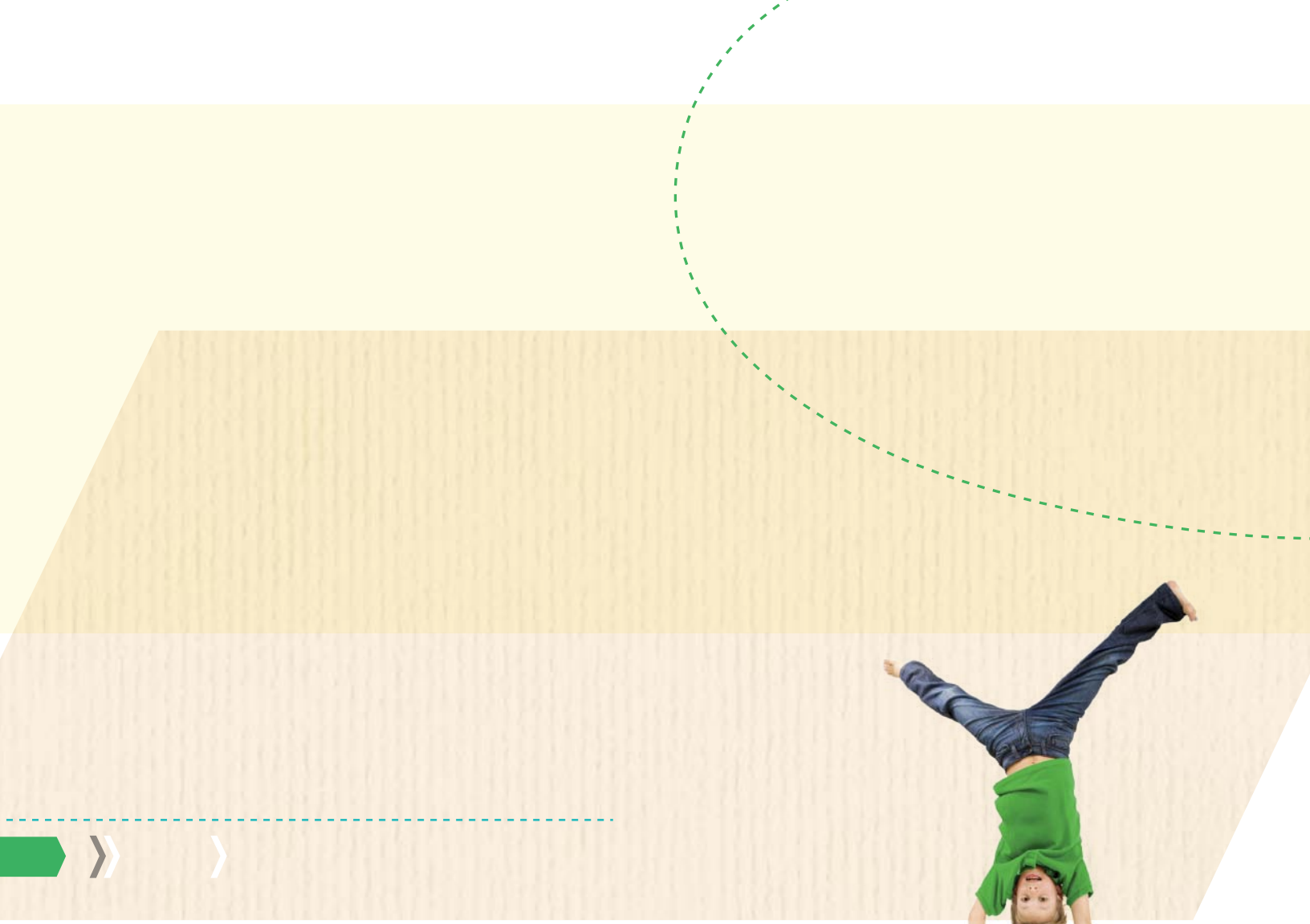
PIANTA, R.C., et M. KRAFTSAYRE. *Successful Kindergarten Transition : Your Guide to Connecting Children Families and Schools*, Brookes, 2003.

RIMM KAUFMAN, S.E. and R. C. PIANTA. "An Ecological Perspective on the Transition to Kindergarten : a Theoretical Framework to Guide Empirical Research", in *Journal of Applied Developmental Psychology*, 2000, no 21, 2000, p. 491-511.

ROSENKOETTER, S. F., A. H. HAINS and S. A. FOWLER. *Bridging Early Services for Children with Special Needs and their Families : A Practical Guide for Transition Planning*, Baltimore, Brookes, 1994.

RUTTER, M., H. GILLER, and A. HAGELL. *Antisocial Behavior by Young People. A Major New Review*, Cambridge University Press, 1998, p. 20.

TÉTREAU, S., P. BEAUPRÉ, A. POMERLEAU, A. COURCHESNE, et M.-È. PELLETIER. « Bien préparer l'arrivée de l'enfant ayant des besoins spéciaux à l'école. Proposition d'outils de communication », dans C. Dionne et N. Rousseau, *Transformation des pratiques éducatives. La recherche sur l'inclusion scolaire*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2006, p. 181-209.



Québec 

Avec la participation de :
• Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
• Ministère de la Famille et des Aînés
• Ministère de la Santé et des Services sociaux